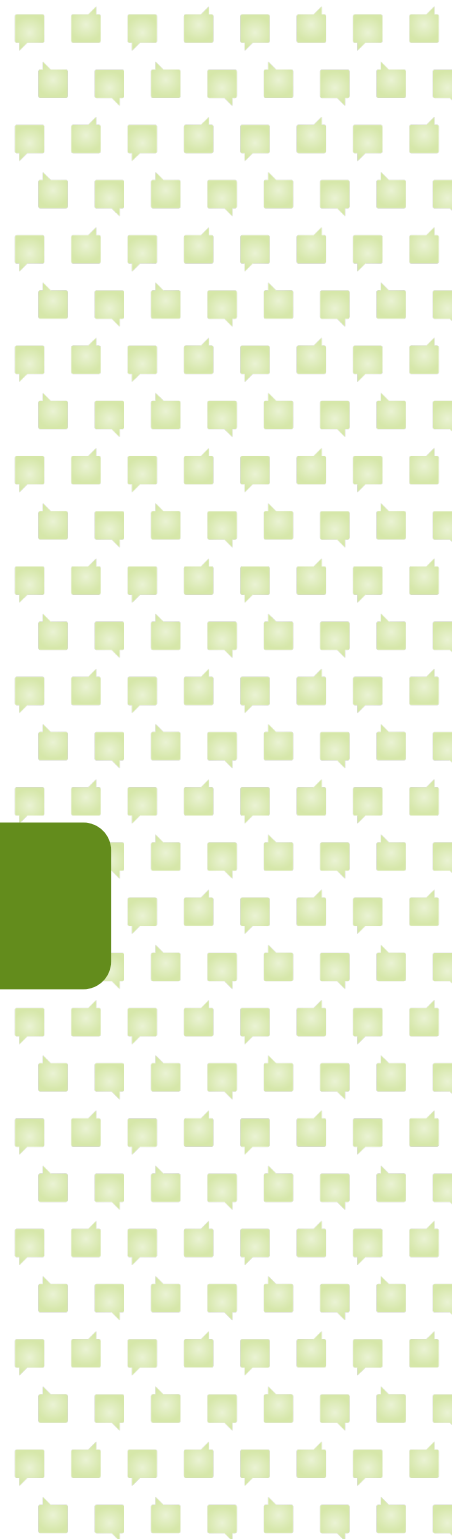




## COMITÉ DE COHABITATION DE LATERRIÈRE

Compte rendu de la rencontre

6 juillet 2022



## TABLE DES MATIÈRES

1. Mot de bienvenue.....	2
2. Objectifs de la rencontre .....	2
3. Ordre du jour .....	2
4. Présentation des membres, mandat et composition .....	2
5. Règles de fonctionnement .....	4
6. Calendrier de travail et des thématiques .....	4
7. Présentations et échanges – Compostage .....	6
8. Prochaines rencontres .....	9
9. Varia .....	9
10. Fin de la rencontre .....	10
Annexe 1 Liste des présences .....	11
Annexe 2 Ordre du jour .....	13
Annexe 3 Présentation .....	15

## COORDONNÉES

### Transfert Environnement et Société

94, rue Jacques-Cartier Est  
Bureau 302  
Chicoutimi (Québec) G7H 1Y3  
418 973-7799

### Pour rejoindre le Comité de cohabitation de Laterrière

Adresse courriel du Comité

[cohabitation.laterriere@ville.saguenay.qc.ca](mailto:cohabitation.laterriere@ville.saguenay.qc.ca)

Boîte vocale téléphonique

(418) 973-7799 poste 245

[environnement.saguenay.ca](http://environnement.saguenay.ca)

*Transfert Environnement et Société a été mandaté par la Ville de Saguenay pour assurer l'animation et la facilitation des échanges ainsi que la prise de notes de la rencontre faisant l'objet du présent compte rendu, à titre de tiers indépendant. Ce document n'est pas un verbatim, mais rapporte les principaux éléments des échanges tenus. La vulgarisation scientifique, la transparence et la rigueur sont les principes qui ont guidé l'élaboration du document.*

*Le compte rendu est validé par les membres du Comité avant d'être rendu public, de façon à s'assurer que le document traduise avec justesse la nature des informations présentées et des échanges tenus pendant la rencontre.*



## 1. MOT DE BIENVENUE

Louis-Michel Tremblay souhaite la bienvenue à tous les membres du Comité et initie un tour de table afin que tous puissent se présenter.

Dans l'assemblée, il y a deux nouveaux membres qui n'étaient pas à la rencontre de création du comité du 21 juin dernier. Il s'agit de Pierre Grenon, représentant des producteurs agricoles, et d'Éric Gagnon, représentant de l'entreprise Tuvico/Groupe Riverin.

La liste des présences est disponible à l'annexe 1. La présentation complète se trouve à l'annexe 3.

## 2. OBJECTIFS DE LA RENCONTRE

Louis-Michel Tremblay présente les objectifs de la rencontre qui sont les suivants :

- Faire connaissance
- Démarrer les travaux en bonne et due forme
- Convenir des règles de fonctionnement et d'un calendrier de travail
- Se lancer concrètement dans une thématique prioritaire: le compost

L'ordre du jour est disponible à l'annexe 2.

## 3. ORDRE DU JOUR

Louis-Michel Tremblay présente l'ordre du jour de la rencontre. L'ordre du jour est accepté tel quel par l'ensemble des participants et le varia demeure ouvert.

## 4. PRÉSENTATION DES MEMBRES, MANDAT ET COMPOSITION

### 4.1 VALEURS D'ENGAGEMENT

Louis-Michel Tremblay effectue un rappel des règles d'engagement pour la tenue de rencontres agréables et constructives. Il présente ensuite les valeurs d'engagement du comité et demande aux membres s'ils souhaitent procéder à des ajouts. Un membre suggère d'ajouter la transparence entre tous les membres du Comité comme valeur. Tous les membres sont en accord.

ACTIONS DE SUIVIS	RESPONSABLE	ÉCHÉANCIER
Ajouter la transparence entre tous les membres dans les valeurs d'engagement du Comité	TES	Dès que possible

## 4.2 MANDAT

Louis-Michel Tremblay présente le mandat révisé conformément aux commentaires reçus lors de la rencontre de création du Comité du 21 juin. Le mandat révisé est le suivant :

**Devenir le canal privilégié d'échanges du secteur du chemin/rang Saint-Paul et du boulevard Talbot à Laterrière pour:**

- améliorer la cohabitation;
- trouver des solutions concertées aux nuisances actuelles;
- prévenir les nuisances de développements futurs.

L'assemblée est en accord avec le nouvel intitulé du mandat qui reflète bien leurs attentes.

## 4.3 COMPOSITION

Louis-Michel Tremblay présente la composition ajustée qui est la suivante :

CATÉGORIE	NOMBRE	NOM REPRÉSENTANT
Citoyens – secteur rang St-Paul	2	<ul style="list-style-type: none"><li>• Jeffrey Flamand</li><li>• Marie-Lyne Côté</li></ul>
Citoyens – secteur chemin St-Paul	2	<ul style="list-style-type: none"><li>• Aline Rousseau</li><li>• Annie Truchon</li></ul>
Citoyens – secteur boulevard Talbot	2	<ul style="list-style-type: none"><li>• Manon Gaudreault</li><li>• Jean-Gabriel Mailloux</li></ul>
Citoyens – secteur village de Laterrière	1	<ul style="list-style-type: none"><li>• XXXXXX</li></ul>
Entreprises du secteur	3	<ul style="list-style-type: none"><li>• Marcelle Tremblay, directrice R&amp;D et environnement, Gazon Savard</li><li>• <b>Éric Gagnon</b>, directeur Environnement, Tuvico</li><li>• XXXXXX</li></ul>
Ville de Saguenay (env./urb./arr.)	3	<ul style="list-style-type: none"><li>• Hugo Descôteaux-Simard, directeur environnement et développement durable</li><li>• Marie-Ève Boivin, directrice de l'arrondissement Chicoutimi</li><li>• Isabelle Harton, analyste aux propriétés, aménagement du territoire et urbanisme</li></ul>
Ministère de l'Environnement	1	<ul style="list-style-type: none"><li>• Richard Mercier, Directeur du contrôle environnemental Saguenay-Lac-Saint-Jean</li></ul>
Groupes environnementaux	2	<ul style="list-style-type: none"><li>• Sarah Harris Tsonde, chargée de projet sensibilisation environnementale, Eurékô</li><li>• Tommy Tremblay, directeur général, CREDD</li></ul>
Producteurs agricoles	1	<ul style="list-style-type: none"><li>• <b>Pierre Grenon</b></li></ul>
Transfert Env. et Société	2	<ul style="list-style-type: none"><li>• Louis-Michel Tremblay, directeur général</li><li>• Pier-Luc Dufour, chargé de projet</li></ul>
<b>Total</b>	<b>19</b>	

## 5. RÈGLES DE FONCTIONNEMENT

Louis-Michel Tremblay fait une lecture des règles de fonctionnement qui ont été préalablement transmises aux membres. Il approfondit certains points pour en assurer la compréhension.

Il propose que les substituts des représentants citoyens soient préférablement des personnes ayant déjà manifesté leur intérêt lors de la rencontre de création du 21 juin. Il est convenu que le conjoint ou la conjointe d'un représentant, ayant une bonne connaissance du dossier, puisse également agir comme substitut. La liste des substituts sera constituée dans les semaines suivant la rencontre.

Un membre propose de prévoir la possibilité que les rencontres se tiennent en virtuel en cas de nouvelle vague de COVID-19 ou de tempête hivernale. Louis-Michel Tremblay explique que ce mode de rencontres peut facilement être adopté grâce à la plateforme Zoom. L'assemblée est d'accord avec l'ajout de cette règle de fonctionnement.

Aucune question n'est posée concernant les autres règles de fonctionnement.

ACTIONS DE SUIVIS	RESPONSABLE	ÉCHÉANCIER
Constituer la liste des substituts officiels de chaque membre	TES	Dès que possible
Ajouter la possibilité de tenir les rencontres en mode virtuel dans les règlements de fonctionnement	TES	Prochaine rencontre

## 6. CALENDRIER DE TRAVAIL ET DES THÉMATIQUES

Louis-Michel Tremblay présente une proposition de calendrier de thématiques qui seront abordées par le Comité d'ici la fin de l'année 2022. Les membres sont invités à commenter et modifier le calendrier. Un membre propose de devancer les thématiques **Transport routier / sécurité** et **Bruits**, et de reporter les autres thématiques afin de pouvoir aborder les thématiques/nuisances au moment où celles-ci sont vécues par le voisinage. Concernant le transport routier, un consensus fort est observé concernant la dangerosité du rang/chemin Saint-Paul. L'entreprise Gazon Savard fait d'ailleurs couramment de la sensibilisation auprès de ses chauffeurs au niveau de la vitesse et de l'utilisation des freins « Jacob ».

Un membre mentionne son intérêt à aborder plus rapidement la thématique **Utilisation du territoire (flore, faune, activités récréatives)** afin de discuter des activités de certaines entreprises maraichères du boulevard Talbot qui engendrent beaucoup de trafic et des nuisances sonores et visuelles avec des activités non agricoles. Ce sujet sera devancé dans le calendrier.

Louis-Michel Tremblay précise que deux sujets peuvent être abordés lors d'une même rencontre.

Voici le calendrier révisé pour donner suite aux commentaires reçus :

MOIS	THÉMATIQUE(S)
Juillet	Démarrage Compostage
Août	Transport routier / sécurité <i>Utilisation du territoire (à valider)</i>
Septembre	Bruit (opération et fonctionnement des entreprises)
Octobre	Odeurs
Novembre	Développements futurs (résidentiels et industriels)
Décembre	Bilan annuel

Marie-Ève Boivin invite les représentants du voisinage présents à lui expliquer les préoccupations liées à la sécurité routière et leur explique l'ouverture de la Ville à mettre en place des moyens rapidement. Un membre insiste toutefois sur le fait que davantage d'enfants sont présents dans le rang durant l'été et que des mesures courts termes seraient importante.

Marie-Ève Boivin s'engage à mettre en place des mesures rapidement, notamment accroître la présence policière pour une période de deux semaines. Il s'agit de la plus longue période possible en considérant la limitation des effectifs policiers qui doivent assurer une présence dans d'autres secteurs. Elle assure que cette pratique a de bons résultats habituellement malgré la durée limitée dans le temps. Un membre suggère que les emplacements où se stationnent les policiers soient davantage variés pour éviter les emplacements couramment utilisés et connus des utilisateurs.

ACTIONS DE SUIVIS	RESPONSABLE	ÉCHÉANCIER
Mettre en place des mesures de réduction de la vitesse dans le rang/chemin Saint-Paul	Ville de Saguenay	Dès que possible

Louis-Michel propose l'ajout de deux points statutaires à l'ordre du jour de toutes les rencontres :

- Observations citoyennes (membres et adresse courriel)
- Suivi des plaintes (MELCC et Ville)

La présentation complète se trouve à l'annexe 3.

## 7. PRÉSENTATIONS ET ÉCHANGES – COMPOSTAGE

Trois présentations sont effectuées. La première est présentée par Sarah-Harris Tsonde d'Eurêko! qui aborde le compostage et son fonctionnement. Hugo Descôteaux-Simard présente ensuite la démarche d'implantation des bacs bruns par la Ville de Saguenay prévue à l'automne 2022. Marcelle Tremblay de Gazon Savard conclue ensuite en présentant brièvement les activités et l'histoire de son entreprise qui est implantée dans le secteur depuis plusieurs décennies. Elle explique également le contexte climatique ayant provoqué des épisodes d'odeurs à l'hiver et au printemps 2022 et les projets à venir afin de remédier aux nuisances.

Marcelle Tremblay invite les membres du comité à visiter ses installations. Il est convenu d'organiser deux visites, une première en août pour visiter l'ensemble des installations dont celles de traitement d'eau et une lorsque le contenu des bacs bruns sera disposé sur les plateformes.

QUESTIONS / COMMENTAIRES	RÉPONSES VILLE	RÉPONSES PRÉSENTATEUR
Pourquoi les sacs en plastique compostable ne sont pas permis dans le bac brun?	L'objectif est d'empêcher la présence de microparticules ou de morceaux de plastique dans le compostage.	De plus, la présence de plastique nuit au travail de tamisage du compost.
Quelle est la différence entre les sacs de compost domestique et les plastiques qui sont présents dans les champs. Ceux-ci sont permis.	L'objectif et la campagne ciblent les sacs que les citoyens mettent dans les bacs.	
Est-ce que des moyens seront mis en place pour contrôler la présence de plastique dans le compostage?	On mise beaucoup sur la sensibilisation, notamment via la brigade Eurêkô!, mais il n'y a pas de moyen coercitif.	
Est-ce que l'entreprise a un site de transbordement qui permet de trier le plastique avant qu'il ne soit disposé dans les andains ?	Des audits seront faits directement dans les bacs bruns par la Ville en partenariat avec la compagnie qui fait la collecte.	De plus, un tri visuel et manuel est fait lors du démarrage d'un andain et un tamisage est effectué vers la fin du processus de compostage. Mais il n'y a pas de centre de transbordement à proprement parler.

QUESTIONS / COMMENTAIRES	RÉPONSES VILLE	RÉPONSES PRÉSENTATEUR
Il y a beaucoup de débris de plastique qui se retrouvent dans le fond des terres et dans les cours d'eau en bordure du site de compostage.		Des filets seront installés afin que les sacs de plastique se sortent plus du site de compostage.
Que faites-vous avec les indésirables dans le compost?		Tout s'en va au site d'enfouissement de la ville. Rien n'est enfoui ou conservé sur place.
Est-ce que des audits seront faits sur les sites de compostage?	Dans les clauses des contrats, la ville peut aller en tout temps sur le site et effectuer une vérification. Une présence accrue pourra certainement être faite lors des premières semaines de collecte pour s'assurer que tout est correct.	
Quelle fréquence d'audit serait l'idéal selon vous?		Le plus d'audits possible <i>(réponse des membres)</i>
La collecte se fait directement de la porte des citoyens vers le site de Gazon Savard?	Oui.	
Est-ce que des citoyens peuvent assister aux audits officiels?	Il y a des enjeux légaux, quant aux procédés industriels et à la création de précédents. Une visite serait certainement plus appropriée, mais la question sera approfondie.	
Vous prévoyez combien de camions par jour?	Une prévision de 10 000 tonnes par année a été estimée, mais ce tonnage ne sera pas atteint avant cinq à six ans selon les prévisions. Il serait alors question de trois à cinq camions par jour.	



QUESTIONS / COMMENTAIRES	RÉPONSES VILLE	RÉPONSES PRÉSENTATEUR
Combien de compagnies ont soumis une offre sur le contrat du compostage?	Deux entreprises ont soumis une offre de service conforme : Gazon Savard et Groupe Alfred Boivin.	
Combien de temps cela prend-il pour obtenir du compost mature?		Cela prend environ cinq à six semaines.
Y'a-t-il eu des problèmes de voisinage ailleurs dans des sites de compostage ?		Les problématiques qui ressortent sont surtout les odeurs et le camionnage, mais ce n'est pas très courant et ça dépend de la localisation des infrastructures. Des solutions existent pour traiter les intrants avant de mettre la matière sur les plateformes afin de réduire les odeurs ( <i>réponse fournie par un membre ayant visité d'autres installations semblables au Québec</i> ).
Quel est le rôle des conditions météorologiques spéciales de 2022 dans les odeurs?		La plus grande quantité de neige a créé une plus grande humidité dans les andains et c'est cette humidité qui a engendré davantage d'odeurs en 2022. Ce sont des conditions météorologiques jamais vues en 24 ans d'opération pour l'entreprise Gazon Savard.
Les extrêmes climatiques sont appelés à augmenter dans le futur, est-il possible de s'adapter ?		Oui. En connaissance de cause, nous allons mettre en place des moyens afin de pallier à ces événements climatiques. L'objectif est que ce genre d'événement n'arrive plus.

QUESTIONS / COMMENTAIRES	RÉPONSES VILLE	RÉPONSES PRÉSENTATEUR
Avez-vous une solution pour que cela n'arrive plus?		Le projet de bâtiment fermé pour le compostage est une avenue qui est actuellement analysée très sérieusement. La gestion des vents et de la neige sera aussi revue pour minimiser les effets non désirés sur les andains.

ACTIONS DE SUIVIS	RESPONSABLE	ÉCHÉANCIER
Organiser une visite pour remonter le cours d'eau longeant l'ancien LET	Ville de Saguenay	Dès que possible
Assurer une vigie accrue lors des premières	Ville de Saguenay	Septembre
Évaluer la possibilité de présence citoyenne lors des audits officiels	Ville de Saguenay	Prochaine rencontre
Organiser une visite des installations de Gazon Savard au mois d'août	TES	Août
Organiser une visite lorsque le contenu des bacs bruns sera sur les plateformes de compostage	TES	Automne 2022
Réfléchir à une mécanique pour informer l'entreprise d'observations citoyennes et partager l'information aux citoyens lors d'événements hors de l'ordinaire (appels automatisés, etc.)	TES/ Ville	Prochaine rencontre

## 8. PROCHAINES RENCONTRES

La prochaine rencontre prendra la forme d'une visite des installations de Gazon Savard qui aura lieu en août 2022. Une autre rencontre est prévue au mois d'août. Un sondage sera envoyé aux membres afin de déterminer les dates des deux rencontres.

## 9. VARIA

Aucun point n'est ajouté au varia.

## 10. FIN DE LA RENCONTRE

Louis-Michel Tremblay remercie les membres pour leur participation.

La rencontre se termine à 21h11.

ACTIONS DE SUIVIS	RESPONSABLE	ÉCHÉANCIER
Envoyer un sondage de satisfaction concernant la première rencontre du comité	TES	Dès que possible

### Rédaction du compte rendu

Pier-Luc Dufour, Chargé de projet  
Transfert Environnement et Société

## ANNEXE 1 LISTE DES PRÉSENCES

## LISTE DES PRÉSENCES – 6 JUILLET 2022

CATÉGORIE	NOM REPRÉSENTANT	PRÉSENT(E)	ABSENT(E)
Citoyens – secteur rang St-Paul	Jeffrey Flamand	X	
	Marie-Lyne Côté	X	
Citoyens – secteur chemin St-Paul	Aline Rousseau	X	
	Annie Truchon	X	
Citoyens – secteur boulevard Talbot	Manon Gaudreault	X	
	Jean-Gabriel Mailloux	X	
Citoyens – secteur village de Laterrière		-	-
Entreprises du secteur	Marcelle Tremblay	X	
	Éric Gagnon	X	
		-	-
Ville de Saguenay (env./urb./arr.)	Hugo Descôteaux-Simard,	X	
	Marie-Ève Boivin	X	
	Isabelle Harton		X
Ministère de l'Environnement	Richard Mercier	X	
Groupes environnementaux	Sarah Harris Tsonde	X	
	Tommy Tremblay		X
Producteurs agricoles	Pierre Grenon	X	
Transfert Env. et Société	Louis-Michel Tremblay	X	
	Pier-Luc Dufour	X	

## ANNEXE 2 ORDRE DU JOUR



## Rencontre du Comité de cohabitation de Laterrière

### Proposition d'ordre du jour

**6 juillet 2022**

---

1. Mot de bienvenue
2. Objectifs de la rencontre
3. Ordre du jour
4. Présentation des membres, mandat et composition
5. Règles de fonctionnement
6. Calendrier de travail et des thématiques
7. Présentations et échanges - Compostage (Eurêko, Ville et Gazon Savard)
8. Prochaines rencontres
9. Varia
10. Fin de la rencontre

## ANNEXE 3 PRÉSENTATION

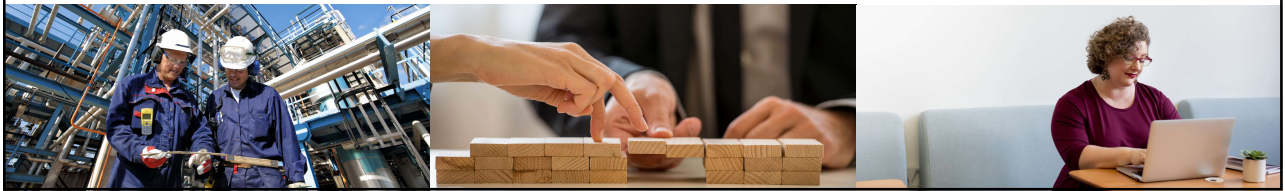




**TRANSFERT**  
Environnement et Société

## COMITÉ DE COHABITATION DE LATERRIÈRE

Rencontre du 6 juillet 2022



1

## MOT DE BIENVENUE



2

## OBJECTIFS DE LA RENCONTRE

### Démarrer les travaux du Comité de cohabitation Laterrière

- Faire connaissance
- Démarrer les travaux en bonne et due forme
- Convenir des règles de fonctionnement et d'un calendrier de travail
- Se lancer concrètement dans une thématique prioritaire: le compost



3

## PROPOSITION D'ORDRE DU JOUR

1. Mot de bienvenue et objectifs de la rencontre
2. Ordre du jour
3. Présentation des membres, mandat et composition
4. Règles de fonctionnement
5. Calendrier de travail et des thématiques
- 6. Présentations et échanges - Compostage (Eurêko, Ville et Gazon Savard)**
7. Prochaines rencontres
8. Varia
9. Fin de la rencontre



4

## PRÉSENTATION DES MEMBRES DU COMITÉ

Catégorie	Nombre	Nom représentant
Citoyens – secteur chemin St-Paul	2	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Jeffrey Flamand</li> <li>• Marie-Lyne Côté</li> </ul>
Citoyens – secteur rang St-Paul	2	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Aline Rousseau</li> <li>• Annie Truchon</li> </ul>
Citoyens – secteur boulevard Talbot	2	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Manon Gaudreault</li> <li>• Jean-Gabriel Mailloux</li> </ul>
Citoyens – secteur village de Laterrière	1	<ul style="list-style-type: none"> <li>• N/A</li> </ul>
Entreprises du secteur	3	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Marcelle Tremblay, directrice R&amp;D et environnement, Gazon Savard</li> <li>• Éric Gagnon, directeur Environnement, Tuvico</li> <li>• XXXXXX</li> </ul>
Ville de Saguenay (env./urb./arr.)	3	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Hugo Descôteaux-Simard, directeur environnement et développement durable, Ville Saguenay</li> <li>• Marie-Ève Boivin, directrice de l'arrondissement Chicoutimi, Ville Saguenay</li> <li>• Isabelle Harton, analyste aux propriétés, aménagement du territoire et urbanisme, Ville Saguenay</li> </ul>
Ministère de l'Environnement	1	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Richard Mercier, Directeur du contrôle environnemental Saguenay-Lac-Saint-Jean</li> </ul>
Groupes environnementaux	2	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Sarah Harris Tsonde, chargée de projet sensibilisation environnementale, Eurékô</li> <li>• Tommy Tremblay, directeur général, CREDD</li> </ul>
Producteurs agricoles	1	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Pierre Grenon, UPA</li> </ul>
Transfert Env. et Société	2	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Louis-Michel Tremblay, directeur général</li> <li>• Pier-Luc Dufour, chargé de projet</li> </ul>
<b>Total</b>	<b>19</b>	

5

## RAPPEL DU RÔLE DE FACILITATEUR DE TRANSFERT



- Animer les rencontres et s'assurer d'un droit de parole équitable
- Aider à définir la problématique et les objectifs communs pour trouver des solutions
- Proposer une méthodologie de travail
- Être une personne-ressource neutre



6

## RÈGLES ET VALEURS D'ENGAGEMENT

- 1 Les échanges se font dans la dignité et le respect
- 2 Faire confiance au processus
- 3 Mettre les enjeux sur la table tout en étant constructif
- 4 Être ouvert aux nouvelles et aux vieilles idées
- 5 **Être transparent envers tous les membres du Comité**



7

## RÉVISION DU MANDAT DU COMITÉ

### Mandat proposé le 21 juin

Devenir le canal privilégié d'échanges afin d'améliorer la cohabitation, d'atténuer les impacts et de trouver des solutions aux enjeux de cohabitation actuels ou futurs dans le secteur du chemin/rang Saint-Paul et du boulevard Talbot à Laterrière.

### Mandat modifié suite aux commentaires

**Devenir le canal privilégié d'échanges du secteur du chemin/rang Saint-Paul et du boulevard Talbot à Laterrière pour:**

- **améliorer la cohabitation;**
- **trouver des solutions concertées aux nuisances actuelles;**
- **prévenir les nuisances de développements futurs.**



8

## RÈGLES DE FONCTIONNEMENT

1. Les activités du Comité restent souples et sans formalité excessive.
2. Les rencontres sont **encadrées par un facilitateur neutre**.
3. Des documents **techniques, vulgarisés et courts**, servent comme base des échanges et des discussions.
4. Le Groupe peut faire **l'ajout d'un membre ou d'un organisme** à sa composition initiale si les membres le désirent.
5. Chacun des membres doit désigner un remplaçant officiel qui agira à titre de substitut en cas d'absence du membre.
6. Si un membre ou un organisme se désiste, le Comité voit à son remplacement en respectant la même catégorie d'acteurs.



## RÈGLES DE FONCTIONNEMENT

7. Si un membre s'absente lors de deux (2) réunions consécutives sans justification, il est invité à manifester son intérêt à poursuivre son implication au Comité. Dans l'éventualité d'une troisième absence consécutive, le Comité prend la décision quant au remplacement ou non du membre au sein du Comité.
8. Le Groupe peut **admettre à ses rencontres des observateurs et des personnes-ressources** qui pourront intervenir dans la discussion si les membres le désirent.
9. Le Groupe n'ayant pas de pouvoir exécutif, il n'y a pas de votes et les potentielles **décisions se prennent par consensus**.
10. Le **soutien technique** (frais de facilitation, réservation de salle de rencontre, impressions, etc.) du Comité est assuré par la Ville de Saguenay.



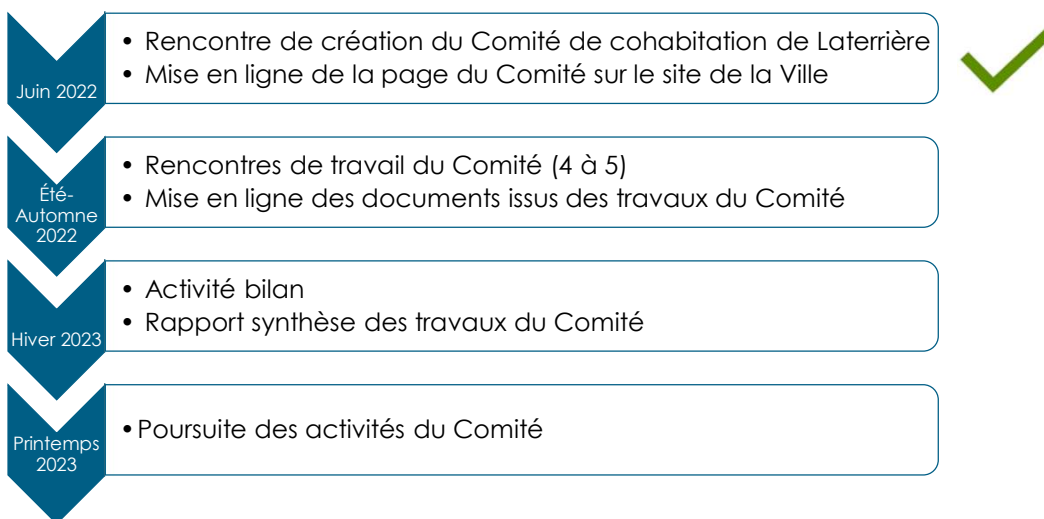
## RÈGLES DE FONCTIONNEMENT

11. Le **nombre de rencontres et les thèmes de discussion sont approuvés et déterminés par les membres** du Comité, sur la suggestion de ces derniers.
12. Les membres fournissent le plus rapidement possible l'information aux questions soulevées par les membres du Comité. Cette information est consignée dans le compte rendu et considérée publique.
13. Des **visites** peuvent être organisées à l'intention des membres du Comité, si requis.
14. Un **compte rendu** est rédigé par Transfert Environnement et Société après chaque rencontre. Il est ensuite envoyé par courriel aux membres du Groupe pour commentaires et acceptation lors de la rencontre suivante. Une fois validé, ce compte rendu devient **public**.

**Le Comité pourra préciser davantage ses règles de fonctionnement dans le cadre de sa démarche ou les modifier au besoin.**



## RAPPEL DE L'ÉCHÉANCIER SOMMAIRE DE LA DÉMARCHE



## Diapositive 11

---

**LTO** Commentaire: substitut

Louis-Michel Tremblay; 2022-07-06T12:40:08.351

## CALENDRIER DES TRAVAUX DU COMITÉ

### Proposition sujette à changement selon l'avancement des travaux du Comité

Date	Thématique / Activité
<b>2022</b>	
6 juillet	Démarrage et compostage
Août	Odeurs
Septembre	Transport routier et sécurité
Octobre	Développements futurs (résidentiels et industriels)
Novembre	Bruits
<b>2023</b>	
Banque de thématiques	Poussières et qualité de l'air
	Qualité de l'eau
	Utilisation du territoire (flore, faune, activités récréatives)
	Valeur des propriétés

13

## CALENDRIER DES TRAVAUX DU COMITÉ

### Un point statutaire sera prévu à chaque rencontre pour:

- Observations citoyennes
- Suivi des plaintes (MELCC et Ville)

14



## THÉMATIQUE 1 – LE COMPOSTAGE

Présentations:

- Eurêko!
- Ville de Saguenay
- Gazon Savard



## PRÉSENTATION EURÉKÔ



# Le compostage

*Présentation au Comité de cohabitation Laterrière*

17

## C'est quoi le compost?

- Le compost est le résultat de la digestion de la matière organique par les micro-organismes, insectes et vers de terre, le tout en présence d'oxygène.



18

18

## À quoi ressemble le compost?

- Une terre brune foncée qui a l'odeur d'un terreau issue de la décomposition des matières;
- Il s'agit d'un amendement, comme des vitamines que l'on ajouterait à la terre.



19

19

## Le compost, un engrais naturel!

- ▶ Obtenez :
  - ▶ un engrais naturel gratuit;
  - ▶ une solution pour remplacer les engrais chimiques;
  - ▶ un potager, des plantes et des fleurs robustes et en bonne santé.



20

20

## Les 2 façons de valoriser : Compostage domestique

Tas à l'air libre ou en andain



Composteur à plusieurs compartiments



Composteur simple en bois



Composteur simple en plastique



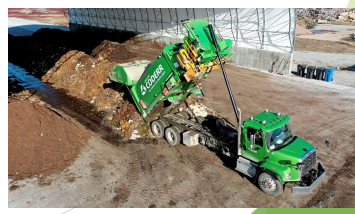
21

21

## Les 2 façons de valoriser : Compostage industriel

### Avantages

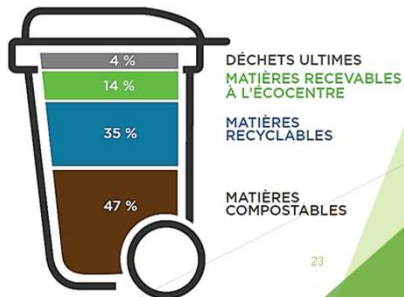
- Prend en charge plus d'aliments;
- Est accessible pour la majorité des citoyens;
- Permet la valorisation des matières en grande quantité;
- Complémentaire au compostage domestique .



22

## Les apports du compostage

- ▶ Pour diminuer le volume des déchets (près de 50 %);
- ▶ Pour diminuer les coûts liés au traitement de la matière;
- ▶ Pour diminuer la production de gaz à effet de serre provenant des sites d'enfouissement et du transport.



23

23

## Quoi composter : les avantages du bac brun

- Viandes, poissons, os et arêtes;
- Aliments à base de produits laitiers;
- Aliments liquides en petite quantité (lait, jus, graisse, huile végétale ou animale);
- Sacs en papier.



Pensez à garder des matières sèches dans votre cabanon.

24

24

## Pour aller un peu plus loin...

Site internet de la MRC du Fjord-du-Saguenay

- Guide facile sur le compostage domestique (aide-mémoire téléchargeable) :
- [www.mrc-fjord.qc.ca/wp-content/uploads/2019/03/MRCFjord\\_GuideCompostage\\_VF.pdf](http://www.mrc-fjord.qc.ca/wp-content/uploads/2019/03/MRCFjord_GuideCompostage_VF.pdf)



25

25

## Pour aller beaucoup plus loin ...

Guide : Le compostage facilité

- Téléchargeable sur le site de
  - Ville de Saguenay
  - RECYC-QUÉBEC
- [https://ville.saguenay.ca/files/services\\_aux\\_citoyens/environnement/compostage/guide\\_de\\_compostage.pdf](https://ville.saguenay.ca/files/services_aux_citoyens/environnement/compostage/guide_de_compostage.pdf)

NOVA présente  
Ewirocom



Guide sur le compostage domestique

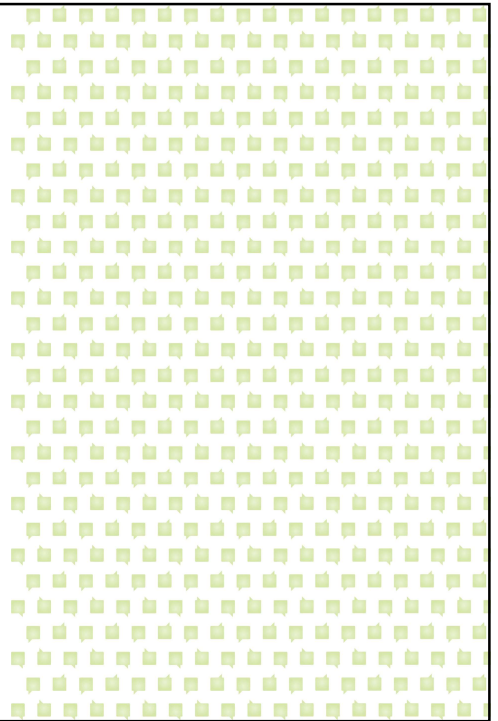
26

26

# PRÉSENTATION VILLE DE SAGUENAY



 **TRANSFERT**  
Environnement et Société



27

## Traitement des matières organiques Ville de Saguenay



28

## Objectifs provinciaux

### Politique québécoise de gestion des matières résiduelles



29

29

## Objectifs provinciaux

### Stratégie québécoise de valorisation des matières organiques



#### Objectifs de la stratégie

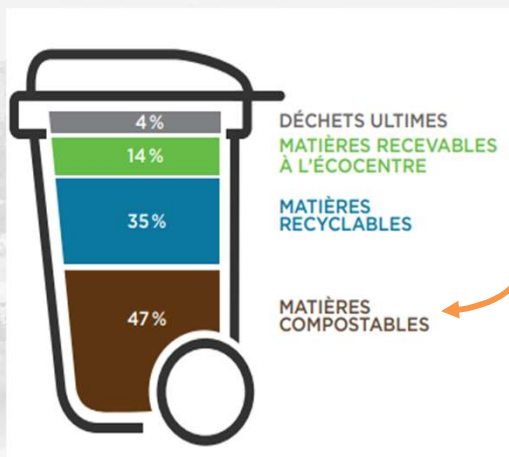
- Instaurer la gestion de la matière organique sur **100 %** du territoire municipal d'ici **2025**.
- Gérer la matière organique dans **100 %** des industries, commerces et institutions d'ici **2025**.
- Recycler ou valoriser **70 %** de la matière organique visée en **2030**.
- Réduire de **270 000 t éq de CO<sub>2</sub>**, les émissions de gaz à effet de serre en **2030**.

30

30



## Portrait des matières résiduelles



31

31

## Pourquoi collecter et traiter les matières organiques

- Obligation gouvernementale
- Gains environnementaux, sociaux et économiques
- Prolonger la durée de vie du lieu d'enfouissement technique d'Hébertville-Station

32

32

## Processus décisionnel en regard du mode de collecte et du type de traitement

- Analyses préliminaires et conjointe avec la RMR du Lac-St-Jean
- Consultation publique en 2018 sur :
  - **Modes de collecte:**
    - En bac
    - En sac
    - En vrac
  - **Types de traitement:**
    - Compostage
    - Biométhanisation
- Recommandations et rapport (suite aux consultations et dépôt de mémoires)
- Analyses complémentaires...

33

33

## Analyses complémentaires...

- Études sur les coûts des projets de compostage et de biométhanisation
- Contact avec des fournisseurs de technologie et d'équipement
- Visites d'installations
- Constats provenant des expériences des autres projets
- Élaboration et analyses des avantages et inconvénients

34

34

## Résultats des analyses

- La biométhanisation n'est pas apparu comme une solution viable pour la ville
- Le compostage et la collecte en bac sont apparu comme les solutions les plus appropriées
- Deux options:
  - Construire et opérer sa propre installation
  - Confier le compostage à l'externe (entreprise privée)
- Contrat de traitement à l'externe retenu

35

35

## Appels d'offres public

- Traitement des matières organiques
  - Gazon Savard 2022-2032
- Collecte des matières organiques
  - Services sanitaires R. Bonneau 2022-2027
- Achat et distribution des bacs bruns et des minibacs de cuisine
  - IPL/USD – Distribution entre mai et septembre 2022
- Campagne promotionnelle d'information et de sensibilisation
  - Vidéos produits par Les Films de La Baie 2021

36

36

## Dans le bac brun

### Type de sac accepté

Seul les sacs en papier sont acceptés.



### ATTENTION!

Les sacs en plastique, la vaisselle, les ustensiles, les capsules de café et tout article en plastique biodégradable ou compostable sont **INTERDITS** dans le bac brun (même s'ils sont certifiés).



## Dans le bac brun > Matières acceptées



**Résidus alimentaires**  
(Fruits, légumes, viandes, produits  
céréaliers, laitiers et périmés)



**Papiers et cartons**  
(sales et non ciré)



**Résidus verts**

## Matières refusées

- Matières recyclables comme du plastique, verre ou métal
- Styromousse
- Cartons et papier cirés
- Coquilles de moules et huîtres
- Couches, tampons et serviettes hygiéniques
- Poussières et contenu de l'aspirateur
- Tissus, assouplissant en feuille et charpies de sècheuse (mousse)
- Médicaments et produits cosmétiques
- Mégots de cigarettes
- Cure-oreilles et soie dentaire
- Lingette, ouate et tampons démaquillants
- Litières agglomérantes et excréments d'animaux
- Animaux morts



39

39

## PRÉSENTATION GAZON SAVARD



40

## Échanges, questions et commentaires



41

## PROCHAINES RENCONTRES

### Août 2022

- Deuxième rencontre du Comité
  - Date et heure



42

# VARIA



43

## MERCI !

### COORDONNÉES

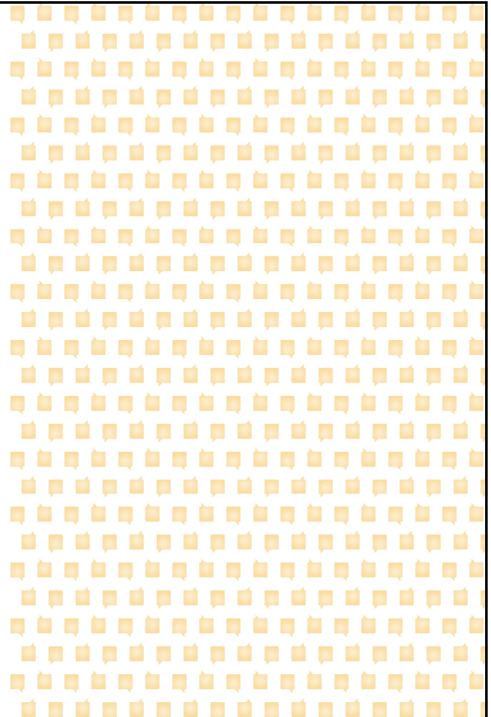
Adresse courriel du Comité

[cohabitation.laterriere@ville.saguenay.qc.ca](mailto:cohabitation.laterriere@ville.saguenay.qc.ca)

Boîte vocale téléphonique

(418) 973-7799 poste 245

[environnement.saguenay.ca](http://environnement.saguenay.ca)



44